

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - 77 -**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE D'OZOIR LA FERRIERE**

**Numéro SIRET : 21770350300193**

**POSTE COMPTABLE : CHELLES - 77**

**M. 14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : 05 LOCATIONS SALLES OZOIR**

**ANNEE 2022**

## Sommaire

### I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

### IV - Annexes (7)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

#### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

#### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau (1) chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

...../.....  
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice n-1 (6) :

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ..... du .....).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	519 824.00	458 265.77
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 61 558.23
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		519 824.00	519 824.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	73 720.32	131 690.00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	7 055.00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 50 914.68	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		131 690.00	131 690.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	651 514.00	651 514.00
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	305 466.00		355 259.00	355 259.00	355 259.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	66 400.00		75 000.00	75 000.00	75 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 145.00		6 144.00	6 144.00	6 144.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>374 011.00</b>		<b>436 403.00</b>	<b>436 403.00</b>	<b>436 403.00</b>
66	CHARGES FINANCIERES	9 668.00		7 700.00	7 700.00	7 700.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			2 000.68	2 000.68	2 000.68
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>383 679.00</b>		<b>446 103.68</b>	<b>446 103.68</b>	<b>446 103.68</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	68 220.00		66 220.32	66 220.32	66 220.32
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	28 000.00		7 500.00	7 500.00	7 500.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>96 220.00</b>		<b>73 720.32</b>	<b>73 720.32</b>	<b>73 720.32</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>479 899.00</b>		<b>519 824.00</b>	<b>519 824.00</b>	<b>519 824.00</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=		<b>519 824.00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>519 824.00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	54 000.00		110 000.00	110 000.00	110 000.00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	321 954.00		297 265.77	297 265.77	297 265.77
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	39 000.71		41 000.00	41 000.00	41 000.00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>414 954.71</b>		<b>448 265.77</b>	<b>448 265.77</b>	<b>448 265.77</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>414 954.71</b>		<b>448 265.77</b>	<b>448 265.77</b>	<b>448 265.77</b>
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	17 000.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>17 000.00</b>		<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>431 954.71</b>		<b>458 265.77</b>	<b>458 265.77</b>	<b>458 265.77</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>61 558.23</b>
=		<b>519 824.00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>519 824.00</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)</b>	<b>63 720.32</b>
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B  
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles  
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043  
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	3 280.00	3 280.00	3 300.32	3 300.32	6 580.32
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	128 440.54	3 775.00	15 420.00	15 420.00	19 195.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>131 720.54</b>	<b>7 055.00</b>	<b>18 720.32</b>	<b>18 720.32</b>	<b>25 775.32</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	43 000.00		45 000.00	45 000.00	45 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>43 000.00</b>		<b>45 000.00</b>	<b>45 000.00</b>	<b>45 000.00</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers(8)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>174 720.54</b>	<b>7 055.00</b>	<b>63 720.32</b>	<b>63 720.32</b>	<b>70 775.32</b>
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	17 500.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>17 500.00</b>		<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>192 220.54</b>	<b>7 055.00</b>	<b>73 720.32</b>	<b>73 720.32</b>	<b>80 775.32</b>

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	50 914.68
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>131 690.00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	96 000.54				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>96 000.54</b>				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)	62 928.46		57 969.68	57 969.68	57 969.68
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>62 928.46</b>		<b>57 969.68</b>	<b>57 969.68</b>	<b>57 969.68</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers(8)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>158 929.00</b>		<b>57 969.68</b>	<b>57 969.68</b>	<b>57 969.68</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	68 220.00		66 220.32	66 220.32	66 220.32
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	28 000.00		7 500.00	7 500.00	7 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>96 220.00</b>		<b>73 720.32</b>	<b>73 720.32</b>	<b>73 720.32</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>255 149.00</b>		<b>131 690.00</b>	<b>131 690.00</b>	<b>131 690.00</b>

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>131 690.00</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)</b>	<b>63 720.32</b>
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	355 259.00		355 259.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	75 000.00		75 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 144.00		6 144.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	7 700.00		7 700.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.68		2 000.68
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		7 500.00	7 500.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		66 220.32	66 220.32
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>446 103.68</b>	<b>73 720.32</b>	<b>519 824.00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>+</b>
	<b>=</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>519 824.00</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	45 000.00		45 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	6 580.32		6 580.32
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	19 195.00	10 000.00	29 195.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>70 775.32</b>	<b>10 000.00</b>	<b>80 775.32</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>50 914.68</b>
	<b>=</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>131 690.00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	110 000.00		110 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE		10 000.00	10 000.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	297 265.77		297 265.77
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	41 000.00		41 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>448 265.77</b>	<b>10 000.00</b>	<b>458 265.77</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>61 558.23</b>
---	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>519 824.00</b>
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		7 500.00	7 500.00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		66 220.32	66 220.32
024	PRODUITS DES CESSIONS			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>			<b>73 720.32</b>	<b>73 720.32</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>57 969.68</b>
-----------------------------------	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>131 690.00</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>305 466.00</b>	<b>355 259.00</b>	<b>355 259.00</b>
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	8 600.00	8 600.00	8 600.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	56 000.00	54 200.00	54 200.00
60621	COMBUSTIBLES	15 000.00	15 000.00	15 000.00
60623	ALIMENTATION	1 000.00	4 000.00	4 000.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	11 950.00	10 550.00	10 550.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	1 350.00	1 730.00	1 730.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	550.00	1 150.00	1 150.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	500.00	500.00	500.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	420.00	420.00	420.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	77 500.00	113 000.00	113 000.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	9 000.00	6 420.00	6 420.00
615228	ENTRETIEN AUTRES BATIMENTS	5 000.00	2 800.00	2 800.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	14 100.00	31 168.00	31 168.00
6156	MAINTENANCE	21 230.00	20 430.00	20 430.00
6161	MULTIRISQUES	4 390.00		
617	ETUDES ET RECHERCHES	600.00	600.00	600.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	85.00	85.00	85.00
6232	FETES ET CEREMONIES	17 210.00	30 000.00	30 000.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	3 600.00	3 600.00	3 600.00
6237	PUBLICATIONS	375.00		
6238	DIVERS	10 976.00	9 476.00	9 476.00
6257	RECEPTIONS	900.00	700.00	700.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	4 900.00	3 600.00	3 600.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 230.00	1 230.00	1 230.00
63512	TAXES FONCIERES	23 000.00	24 000.00	24 000.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	12 000.00	12 000.00	12 000.00
6512	DROITS UTILISATION - INFORMATIQUE EN NUAGE	4 000.00		
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>66 400.00</b>	<b>75 000.00</b>	<b>75 000.00</b>
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	66 400.00	68 000.00	68 000.00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR		4 000.00	4 000.00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES		3 000.00	3 000.00
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>			
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>2 145.00</b>	<b>6 144.00</b>	<b>6 144.00</b>
6518	AUTRES		4 000.00	4 000.00
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	2 144.00	2 144.00	2 144.00
65888	AUTRES	1.00		
<b>656</b>	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS</b>			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>		<b>374 011.00</b>	<b>436 403.00</b>	<b>436 403.00</b>

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	9 668.00	7 700.00	7 700.00
66111	INTERETS REGLES A L'EACHEANCE	11 000.00	8 500.00	8 500.00
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	-1 332.00	-800.00	-800.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)		2 000.68	2 000.68
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		2 000.68	2 000.68
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	<b>383 679.00</b>	<b>446 103.68</b>	<b>446 103.68</b>

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	68 220.00	66 220.32	66 220.32
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	28 000.00	7 500.00	7 500.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	28 000.00	7 500.00	7 500.00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>96 220.00</b>	<b>73 720.32</b>	<b>73 720.32</b>
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>96 220.00</b>	<b>73 720.32</b>	<b>73 720.32</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=</b> <b>Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>479 899.00</b>	<b>519 824.00</b>	<b>519 824.00</b>
---	-------------------	-------------------	-------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>519 824.00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Cf. Modalités de vote I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).  
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	54 000.00	110 000.00	110 000.00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	54 000.00	110 000.00	110 000.00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	321 954.00	297 265.77	297 265.77
74748	SUBVENTION PARTICIPATION COMMUNE	321 954.00	297 265.77	297 265.77
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	39 000.71	41 000.00	41 000.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	39 000.71	41 000.00	41 000.00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)</b>		<b>414 954.71</b>	<b>448 265.77</b>	<b>448 265.77</b>

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		414 954.71	448 265.77	448 265.77

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	17 000.00	10 000.00	10 000.00
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 000.00	10 000.00	10 000.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 000.00	10 000.00	10 000.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	431 954.71	458 265.77	458 265.77
--	------------	------------	------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	61 558.23
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	519 824.00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Cf. Modalités de vote I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.  
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).  
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	3 280.00	3 300.32	3 300.32
2051	LOGICIELS	3 280.00	3 300.32	3 300.32
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	128 440.54	15 420.00	15 420.00
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	91 270.00		
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 800.54	500.00	500.00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER		3 000.00	3 000.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	35 370.00	11 920.00	11 920.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>131 720.54</b>	<b>18 720.32</b>	<b>18 720.32</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	43 000.00	45 000.00	45 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	43 000.00	45 000.00	45 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>43 000.00</b>	<b>45 000.00</b>	<b>45 000.00</b>
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>174 720.54</b>	<b>63 720.32</b>	<b>63 720.32</b>

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	17 500.00	10 000.00	10 000.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	500.00		
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	500.00		
	Charges transférées (9)	17 000.00	10 000.00	10 000.00
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	17 000.00	10 000.00	10 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>17 500.00</b>	<b>10 000.00</b>	<b>10 000.00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>192 220.54</b>	<b>73 720.32</b>	<b>73 720.32</b>
--	-------------------	------------------	------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>7 055.00</b>
---	-----------------------------------	-----------------

+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>50 914.68</b>
---	---	------------------

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>131 690.00</b>
---	---	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.  
(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.  
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).  
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.  
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	96 000.54		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	96 000.54		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>96 000.54</b>		

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	62 928.46	57 969.68	57 969.68
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	62 928.46	57 969.68	57 969.68
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>62 928.46</b>	<b>57 969.68</b>	<b>57 969.68</b>

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			

	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>158 929.00</b>	<b>57 969.68</b>	<b>57 969.68</b>
--	-----------------------------------	-------------------	------------------	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	68 220.00	66 220.32	66 220.32
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	28 000.00	7 500.00	7 500.00
28188	AUTRES	28 000.00	7 500.00	7 500.00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>96 220.00</b>	<b>73 720.32</b>	<b>73 720.32</b>

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>96 220.00</b>	<b>73 720.32</b>	<b>73 720.32</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>255 149.00</b>	<b>131 690.00</b>	<b>131 690.00</b>
---	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
-----------------------------------	--

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>131 690.00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :... (1)

LIBELLE :...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
Pour information		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
...		
16 Emprunts et dettes assimilées		
...		
20 Immobilisations incorporelles		
...		
204 Subventions d'équipement versées		
...		
21 Immobilisations corporelles		
...		
22 Immobilisations reçues en affectation		
...		
23 Immobilisations en cours		
...		
Autres		
...		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		45 000.00	45 000.00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		45 000.00	45 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	45 000.00	45 000.00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	45 000.00	7 055.00	50 914.68	102 969.68

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>73 720.32</b>	<b>73 720.32</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>73 720.32</b>	<b>73 720.32</b>
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS		
281578	Amort mat et outillage voirie		
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		
28184	MOBILIER		
28188	AUTRES	7 500.00	7 500.00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	66 220.32	66 220.32

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>73 720.32</b>			<b>57 969.68</b>	<b>131 690.00</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	102 969.68
Ressources propres disponibles (IV)	131 690.00
Solde (V = IV-II)(6)	+28 720.32

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2022	Montant des tirages 2021	Montant des remboursements 2021		Encours restant dû au 01/01/2022
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

## IV – ANNEXES

## IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A2.2

## A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					750 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					750 000,00								
166	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/12/2008	02/02/2009	01/02/2010	82 000,00	F	Taux fixe à 4,47 %	4,470	4,470	A	P	O	A-1
173	CAISSE D'EPARGNE	30/12/2009	22/12/2009	25/01/2011	100 000,00	F	Taux fixe à 3,67 %	3,670	3,670	A	C	O	A-1
180	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2010	29/03/2011	25/01/2012	170 000,00	V	Euribor 12M + 0,74	2,260	2,293	A	P	O	A-1
186	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2011	22/11/2011	01/06/2012	128 000,00	F	Taux fixe à 4,56 %	4,560	4,560	A	P	O	A-1
193	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2012	31/12/2012	05/06/2014	80 000,00	V	Euribor 12M + 2,64	3,180	3,226	A	P	O	A-1
207	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2014	30/12/2014	25/01/2016	100 000,00	V	Euribor 12M + 1,15	1,480	1,502	A	P	O	A-1
213	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2015	08/12/2015	25/01/2017	50 000,00	F	Taux fixe à 1,81 %	1,810	1,810	A	P	O	A-1
222	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2016	28/12/2016	25/07/2017	40 000,00	F	Taux fixe à 1,35 %	1,350	1,357	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1671 Avances consolidées du Trésor (total)													
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)													
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)													
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													





**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**IV**  
**A2.3**

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	402 929 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A2.5</b>

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2022	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Effet de l'instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		0,00

## IV – ANNEXES

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.6

## A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES</b>		<b>A2.7</b>

**A2.7 - AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

VILLE D'OZOIR LA FERRIERE  
LOCATIONS SALLES OZOIR

OZOIR LA FERRIERE Le 07/03/2022

45 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE  
BOITE POSTALE N° 149  
OZOIR LA FERRIERE  
77330 OZOIR LA FERRIERE

! ARRETE DE REPORTS DE L'EXERCICE 2022 !

NOMENCLATURE	MONTANT
SECTION D'INVESTISSEMENT (solde)	7 055,00
DEPENSE	7 055,00
Imputation 2051 REELLE LOGICIELS	3 280,00
Imputation 2183 REELLE AUT. IMMOS CORPO BUREAU INFOR.	1 578,00
Imputation 2188 REELLE AUT. IMMOS CORPO AUTRES	2 197,00
TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET	7 055,00
TOTAL DES RECETTES DU BUDGET	0,00

MR LE MAIRE D'OZOIR LA FERRIERE



**Odile VIVA**  
Responsable du  
Service de Gestion Comptable  
de CHELLES

Direction Générale des Finances publiques  
Service de Gestion Comptable  
de CHELLES  
44 boulevard Chilpéric  
77505 CHELLES Cedex  
Tél. 01 64 26 58 23

IV- ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 26

Nombres de suffrages exprimés : 34

VOTE :

✓ Pour : 30

✓ Contre :

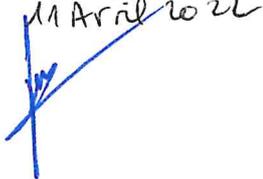
✓ Abstentions : 4

Date de Convocation : 5 Avril 2022

Présenté par le Maire, Jean-François ONETO

A Ozoir la Ferrière, le 11 Avril 2022

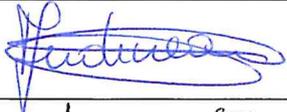
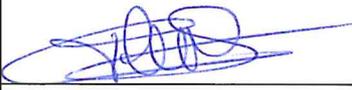
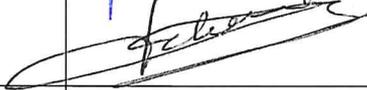
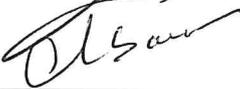
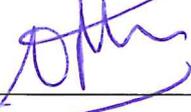
Signature :

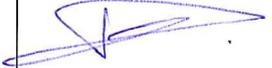
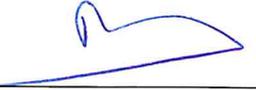
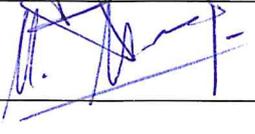


Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A Ozoir la Ferrière, le 11 Avril 2022

Les membres du Conseil Municipal :

LISTE D'EMARGEMENT - CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Avril 2022			
Madame Josyane MELEARD		Monsieur Frédéric MARCOUX	
Monsieur Patrick VORDONIS		Madame Esperance AUDINEAU	
Madame Christine FLECK		Monsieur Jacques VERDIER	
Madame Suzanne BARNET		Madame Indira GOKOUL	
Monsieur Cyril GHOZLAND		Monsieur Ziain TADJINE	
Madame Chantal BOURLON		Madame Françoise MILLET	
Monsieur Patrick SALMON		Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA	
Madame Marie-Laure MORELLI		Madame Chantal LAÏK CLAVERO	
Monsieur Jean-Claude DEBACKER		Monsieur Emmanuel CLEMENT	
Madame Isabelle DUPUIT		Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR	
Monsieur Paulo SALGADO LOPES		Monsieur Patrick SEMBLA	
Madame Anne-Marie CADART		Monsieur Jean-Pierre BARIANT	
Madame RUCHMANN Nathalie		Madame Virginie NOTTOLA	

Madame Laëtitia DEVRIENDT		Monsieur Bruno WITTMAYER	
Madame Valérie BOURGUIGNON		Madame Aline PALOMARES	
Monsieur Sylvain MONTAUSIER		Monsieur Jean-Jacques Blaise TSANGA	
Madame Béatrice LAINÉ			
Monsieur Malek BENSAL			

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/4/22, et de la publication le 20/4/22  
A Ozoir la Ferrière, le 20/4/22

